

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

**MARDI 17 NOVEMBRE 2020 à 18 h 00**

**À l'hôtel de Ville**

**Compte tenu du contexte sanitaire, la séance n'est pas ouverte au public.**

**À l'ordre du jour :**

**AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES**

- POINT N°1 REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX ÉLUS  
POINT N°2 FORMATION DES ÉLUS

**FINANCES**

- POINT N°3 AMORTISSEMENTS - FIXATION DES DURÉES  
POINT N°4 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION TERRITORIALE

**RESSOURCES HUMAINES**

- POINT N°5 APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAD

**CULTUREL**

- POINT N°6 DEMANDE DE SUBVENTION 2021 - DRAC AUVERGNE RHÔNE-ALPES - PÔLE ACTION CULTURELLE TERRITORIALE

**ACTIVITES THERMALES**

- POINT N°7 CRÉATION ET COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE À AUTONOMIE FINANCIÈRE DES THERMES DE DIVONNE-LES-BAINS  
POINT N°8 CONTRAT DE CONCESSION RELATIF À LA RÉALISATION ET À L'EXPLOITATION D'UN ENSEMBLE MOBILIER DE LOISIRS - CENTRE AQUA LUDIQUÉ - DÉCLARATION SANS SUITE DE LA PROCÉDURE

**COMMANDE PUBLIQUE**

- POINT N°9 FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE - CHOIX DES FOURNISSEURS  
POINT N°10 ACCORD-CADRE POUR TRAVAUX DE CARRELAGE DANS LES DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX - APPROBATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE  
POINT N°11 ACCORD-CADRE POUR TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DANS LES DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX - CHOIX DE L'ENTREPRISE  
POINT N°12 SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE DIVONNE-LES-BAINS  
POINT N°13 CONTRAT D'EXPLOITATION CONCERNANT LES BÂTIMENTS COMMUNAUX - SOCIÉTÉ ENGIE COFELY - MODIFICATION DE MARCHÉ N°7

**ADMINISTRATION GENERALE**

- POINT N°14 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES  
POINT N°15 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020

Le 10 novembre 2020

Signé par : Vincent SCATTOLIN  
Qualité : Le Maire

